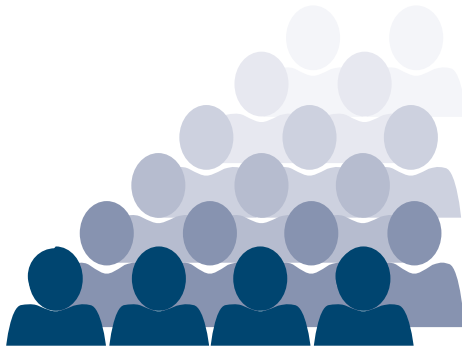




Commission d'examen
des pratiques commerciales

COLLOQUE

La CEPC fête ses 15 ans

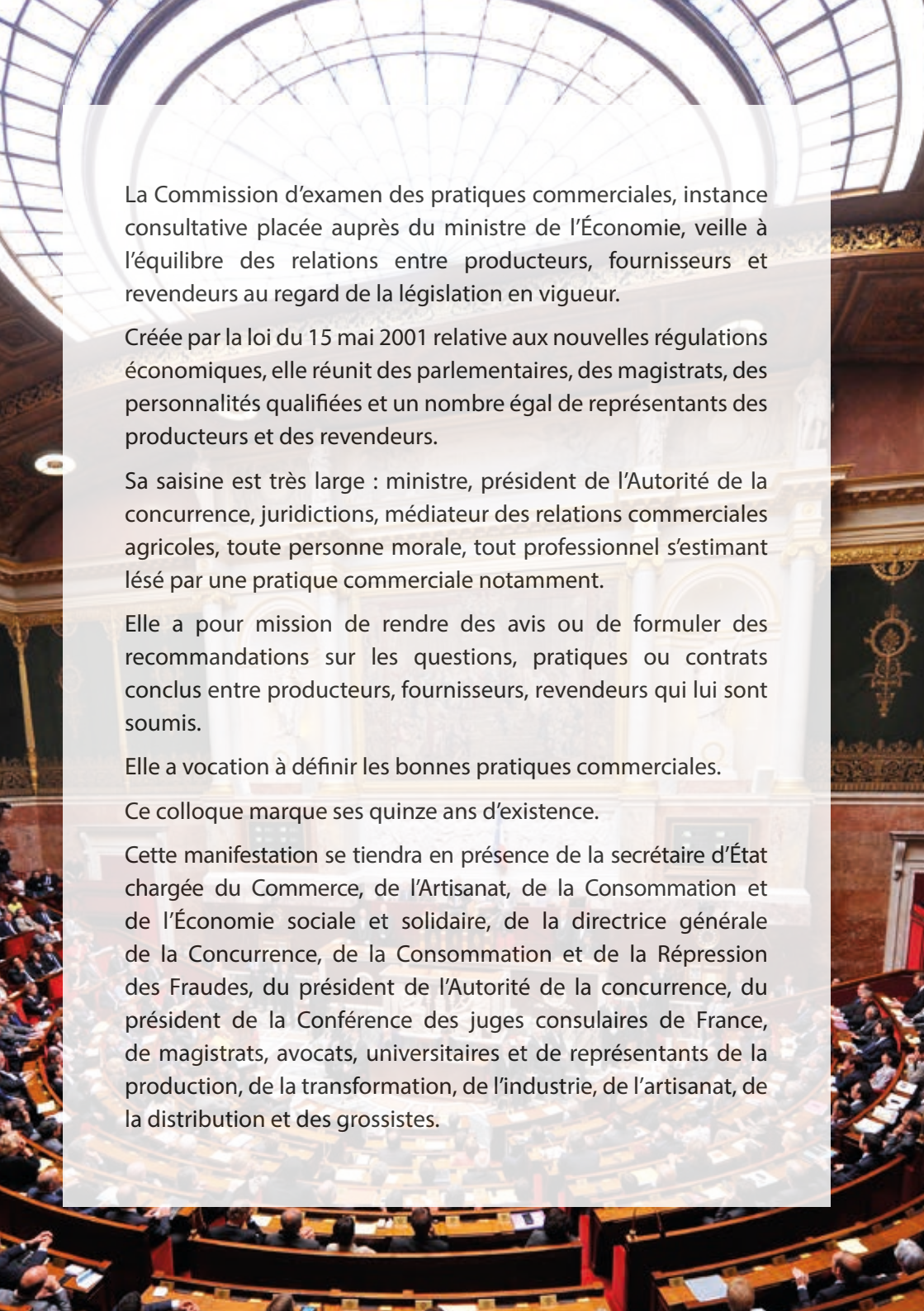


Madame Annick LE LOCH, présidente,
vous invite au colloque de la

Commission d'examen des pratiques commerciales

le jeudi 13 octobre 2016 de 13 heures 30 à 18 heures 30,

Assemblée nationale
salle Colbert
126, rue de l'Université
75007 Paris



La Commission d'examen des pratiques commerciales, instance consultative placée auprès du ministre de l'Économie, veille à l'équilibre des relations entre producteurs, fournisseurs et revendeurs au regard de la législation en vigueur.

Créée par la loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, elle réunit des parlementaires, des magistrats, des personnalités qualifiées et un nombre égal de représentants des producteurs et des revendeurs.

Sa saisine est très large : ministre, président de l'Autorité de la concurrence, juridictions, médiateur des relations commerciales agricoles, toute personne morale, tout professionnel s'estimant lésé par une pratique commerciale notamment.

Elle a pour mission de rendre des avis ou de formuler des recommandations sur les questions, pratiques ou contrats conclus entre producteurs, fournisseurs, revendeurs qui lui sont soumis.

Elle a vocation à définir les bonnes pratiques commerciales.

Ce colloque marque ses quinze ans d'existence.

Cette manifestation se tiendra en présence de la secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, de la directrice générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, du président de l'Autorité de la concurrence, du président de la Conférence des juges consulaires de France, de magistrats, avocats, universitaires et de représentants de la production, de la transformation, de l'industrie, de l'artisanat, de la distribution et des grossistes.

Sous le haut patronage de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, Madame Martine PINVILLE

P R O G R A M M E

13 h 30 Accueil des participants

14 h 00 Ouverture du colloque par Annick LE LOCH, *présidente de la CEPC*

14 h 30 **Quels rôle et place de la CEPC dans les relations commerciales ?**

Annick LE LOCH, présidente de la CEPC

Daniel TRICOT, vice-président de la CEPC

Bruno LASSERRE, président de l'ADLC

Yves LELIÈVRE, président de la Conférence générale des tribunaux de commerce

Maitre Nicolas GENTY, avocat associé, cabinet EY

Échanges avec la salle

15 h 45 **Les relations commerciales à l'heure du numérique**

Bruno DEFFAINS, professeur d'économie à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Isabelle FILLAUD, chef du département des Affaires juridiques, économiques et européennes de la CGAD

Anne DE BEAUMONT, responsable des Affaires juridiques, fiscales et européennes du CNPA

William ROSENFELD, p.-d.g. et co-fondateur de Zenpark

Bruno DONDERO, professeur de droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Échanges avec la salle

17 h 00 **Quelle réflexion et prospective sur la pratique et le droit des relations commerciales ?**

Muriel CHAGNY, professeur de droit à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Delphine KOSSER-GLORIES, responsable du département Affaires juridiques et économiques de la CGI

Rachel BLUMEL, directrice de Coop de France agroalimentaire

Thomas DESCHRYVER, avocat associé Cornet Vincent Ségurel

Irène LUC, présidente de la chambre 5-4 de la Cour d'appel de Paris

Échanges avec la salle

18 h 15 Intervention de Nathalie HOMOBONO, *directrice générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*

Commission d'examen des pratiques commerciales

59, boulevard Vincent Auriol
Bâtiment Condorcet – Télédock 252
75 703 Paris cedex 13

Tél : 01 44 97 08 25

Courriel : cepc@finances.gouv.fr

Site internet : www.economie.gouv.fr/cepc

